

LES COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX DANS LES ZUS  
AUX PRÉSIDENTIELLES DE 2002  
Les électeurs des ZUS, des électeurs comme les autres ?

Christine **Fauvelle-Aymar**<sup>a</sup>

Abel **François**<sup>a,b</sup>

Patricia **Vornetti**<sup>a</sup>

<sup>a</sup> *LABoratoire d'Economie Publique (LAEP), Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne*

<sup>b</sup> *Telecom Paris (ENST), Département EGSH*

*Version préliminaire<sup>1</sup>, janvier 2006*

---

<sup>1</sup> Cette étude a reçu le soutien financier de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) (dans le cadre d'une convention) et fait partie du programme de recherche de l'ACI « Économie et politique des équipements collectifs locaux et des structures multi-gouvernementales ».

# 1. Introduction

En termes socioéconomiques et démographiques, les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont des territoires particuliers. De là à considérer que les habitants de ces territoires sont également des électeurs ou des citoyens différents des autres ... Peu d'études cherchent de manière exhaustive à analyser les comportements électoraux dans ces territoires<sup>2</sup>. Or l'ensemble des ZUS françaises comptent plus de 4,6 millions d'habitants, ce qui représente 8% de la population nationale et 10% de la population nationale urbaine<sup>3</sup>. De plus, il existe de nombreux autres zones du territoire non classées en ZUS mais qui connaissent les mêmes situations socio-économiques. On ne peut donc que s'étonner que les comportements électoraux d'une proportion si importante de la population, connaissant des spécificités sociales, économiques et démographiques tant étudiées, aient été si peu analysés.

L'objectif de cette étude est dès lors de procéder à une analyse statistique de la participation et des choix électoraux dans les ZUS. Elle s'appuie sur un échantillon constitué de 210 quartiers sur les 717 existants en métropole et sur l'analyse des résultats aux élections présidentielles de 2002 enregistrés dans les bureaux de vote entièrement compris dans ces territoires. Les données ainsi récoltées nous permettent de décrire l'abstention et les choix électoraux dans ces quartiers, de distinguer les quartiers entre eux et enfin d'analyser les déterminants des résultats constatés.

L'analyse descriptive de cet échantillon montre ainsi qu'il existe bel et bien "un vote ZUS" (section 2). Ce "vote ZUS" se caractérise en premier lieu par une abstention plus élevée, tant au premier qu'au second tour de l'élection présidentielle. En second lieu, il se caractérise par un vote pour la droite modérée plus faible et pour la gauche modérée plus élevé que la moyenne nationale. L. Jospin arrive en tête dans la majorité des ZUS. Les suffrages obtenus par l'extrême gauche et par l'extrême droite, bien que plus nombreux, sont très proches des résultats nationaux. Afin d'expliquer cette spécificité des résultats électoraux, nous commençons par examiner les correspondances existant entre ces comportements et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques (section 3). L'analyse en composantes principales menée à cet effet fait apparaître, à l'intérieur de notre échantillon, sept sous-ensembles de ZUS qui se distinguent les uns des autres par des choix électoraux significativement différents couplés à des caractéristiques démographiques et socioéconomiques spécifiques. Cette analyse, qui reste descriptive, permet

---

<sup>2</sup> À l'exception des études menées par H.Rey au sein du CEVIPOF qui portent sur un petit échantillon de quartiers d'ensembles urbains suivis sur plusieurs élections.

<sup>3</sup> Source : rapport annuel de l'observatoire national des zones urbaines sensibles, 2004.

cependant de dégager des pistes quant aux caractéristiques pertinentes pour l'explication des comportements électoraux dans les ZUS. Pour identifier les facteurs qui sont réellement explicatifs, nous procédons alors à une analyse économétrique dont nous confrontons les résultats à ceux généralement obtenus par les études du comportement électoral (section 4).

Il en ressort que les facteurs qui sont à l'œuvre dans les choix électoraux des habitants des ZUS sont tout à fait classiques. Ainsi, si le comportement électoral des habitants des ZUS est spécifique dans ses manifestations, il ne l'est pas dans ses déterminants. Autrement dit, les habitants des ZUS ne sont pas des électeurs atypiques (section 5).

## 2. Le vote ZUS

Les Zones Urbaines Sensibles sont des territoires qui cumulent de graves difficultés socio-économiques (taux de chômage très élevés, habitat dégradé...).<sup>4</sup> Elles ont été identifiées en 1996 comme la cible prioritaire de la politique de la ville. 717 ZUS métropolitaines sont actuellement recensées. Notre échantillon d'étude en comprend 210, soit environ 30% de l'ensemble, réparties sur 110 communes différentes<sup>5</sup>.

Les résultats électoraux enregistrés dans ces ZUS lors des élections présidentielles de 2002 sont marqués par un certain nombre de particularités qui autorisent à parler d'un "vote ZUS"<sup>6</sup>. On présentera d'abord les conclusions obtenues en matière d'abstention. On s'intéressera ensuite aux choix exprimés par les électeurs des ZUS, en les étudiant successivement par famille politique et par candidat. Dans chaque cas, on comparera le comportement des électeurs des ZUS à celui de l'ensemble de l'électorat français ainsi qu'à celui des électeurs de la commune dans laquelle se situe la ZUS<sup>7</sup>. On cherchera enfin à interpréter l'homogénéité des comportements électoraux des habitants des ZUS.

---

<sup>4</sup> Pour une présentation détaillée des particularités des ZUS, voir le rapport 2004 de l'Observatoire national des ZUS publié par la DIV.

<sup>5</sup> La constitution de cet échantillon et la collecte des données électorales se sont faites en deux temps à partir d'un tirage aléatoire par grappe. Nous avons effectué un tirage aléatoire des villes comprenant au moins une ZUS. Dès qu'une ville était tirée toutes les ZUS situées sur son territoire ont été intégrées à l'échantillon. Par la suite, nous avons sélectionné les bureaux de vote géographiquement compris dans le territoire de la ZUS. Les bureaux à cheval ont été exclus du calcul des résultats électoraux dans la commune. Les résultats électoraux présentés dans cette section sont les valeurs moyennes établies sur les bureaux de vote de ces ZUS (qui comprennent entre 1 et 17 bureaux de vote) pour chacun des deux tours des élections présidentielles de 2002

<sup>6</sup> Pour des données sur les résultats d'élections précédentes dans certains quartiers, voir les travaux menés par H.Rey (notamment 2000).

<sup>7</sup> Les résultats pour les communes sont établis en considérant uniquement les bureaux de vote dont le périmètre est situé totalement hors de toute ZUS.

## 2.1. L'abstention

Les électeurs des ZUS sont significativement plus abstentionnistes que la moyenne nationale (tableau 1). Au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002, plus d'un électeur sur trois inscrits en ZUS n'a pas pris part au scrutin (36%) contre moins de trois sur dix au niveau national (28,4%), soit un écart de plus de 7,5 points.

**Tableau 1** : Taux d'abstention et de votes blancs ou nuls

	<i>1<sup>er</sup> tour</i>		<i>2<sup>nd</sup> tour</i>		<i>Ecart ZUS - France</i>	
	ZUS	France	ZUS	France	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>nd</sup> tour
Abstention <i>en % des inscrits</i>	36,0	28,4	26,2	20,3	+ 7,6	+ 5,9
Blancs et nuls <i>en % des votes</i>	3,0	3,4	4,4	5,4	- 0,6	- 1,2

On peut cependant noter que le sursaut de mobilisation observé au 2<sup>nd</sup> tour a été un peu plus vigoureux en ZUS que sur l'ensemble du territoire français (hausse de près de 10 points du taux de participation en ZUS contre un peu plus de 8 points au niveau national). L'écart d'abstention s'est donc réduit, mais il reste supérieur à 5,5 points de pourcentage.

La comparaison des résultats électoraux observés dans les ZUS avec ceux relevés dans leurs communes d'appartenance permet de dresser le même constat d'une abstention plus forte dans les ZUS. Les habitants des ZUS ne sont, en proportion, plus nombreux à se rendre aux urnes que les autres électeurs de la commune que pour 3% des ZUS de l'échantillon. Autrement dit, dans une écrasante majorité des cas, l'abstention est plus répandue parmi les électeurs des ZUS que dans le reste de la commune. L'écart des taux d'abstention est supérieur à 5 points pour plus de la moitié des ZUS au 1<sup>er</sup> tour, pour plus de 40% au 2<sup>nd</sup>.

## 2.2. Les résultats par famille politique

Les électeurs des ZUS votent significativement moins pour la droite modérée et davantage pour la gauche modérée que l'ensemble des électeurs nationaux, tout en votant dans des proportions proches pour les extrêmes (tableau 2).

**Tableau 2** : Score des familles politiques

<i>% des suffrages exprimés</i>	ZUS	France	<i>Ecart ZUS - France</i>
Extrême gauche	12,14	10,44	+ <b>1,70</b>
Gauche	42,64	32,45	+ <b>10,19</b>
Droite	24,66	37,93	- <b>13,27</b>
Extrême droite	20,54	19,20	+ <b>1,34</b>

Des familles politiques considérées, la droite modérée est la seule à réaliser, dans les ZUS, un score inférieur à celui qu'elle obtient nationalement (moins d'un vote sur quatre dans les ZUS contre un peu plus de trois sur huit au niveau national). Les suffrages qu'elle "perd" dans les ZUS sont, pour plus des trois quarts, gagnés par la gauche modérée (qui recueille ainsi plus de 40% des voix des électeurs des ZUS).

Le vote aux extrêmes est certes plus répandu dans les ZUS que sur l'ensemble du territoire. Mais la différence est trop faible (moins de 2 points de pourcentage pour l'extrême gauche, moins d'1,5 point pour l'extrême droite) pour être significative, notamment pour l'extrême droite (l'écart représente moins de 7% du score national).

Si l'on rapproche les comportements des électeurs des ZUS de ceux des autres électeurs de leurs communes, on retrouve, comme en matière d'abstention, les mêmes résultats que ceux issus de la comparaison avec le niveau national.

L'examen des ZUS qui occupent les extrémités des distributions des scores des différentes familles politiques permet de retrouver des résultats connus en matière de géographie électorale française. C'est ainsi en Alsace et en région PACA que se situent les cinq ZUS de notre échantillon qui votent le plus à l'extrême droite. Il en est de même des cinq ZUS dans lesquelles la gauche modérée obtient son plus mauvais score et, pour quatre ZUS sur cinq, de celles qui votent le moins à l'extrême gauche.

### **2.3. Les résultats des trois principaux candidats**

Au 1<sup>er</sup> tour, les électeurs des ZUS ont, en proportion, voté davantage pour L. Jospin et moins pour J. Chirac que l'ensemble des électeurs nationaux (J. Chirac perd, dans les ZUS par rapport à son score national, ce que L. Jospin y gagne). Le vote pour J-M. Le Pen dans les ZUS s'aligne quant à lui sur le vote national (tableau 3). La comparaison avec les communes d'appartenance débouche, là encore, sur les mêmes conclusions.

Au 2<sup>nd</sup> tour, les choix électoraux observés dans les ZUS convergent vers les moyennes nationales.

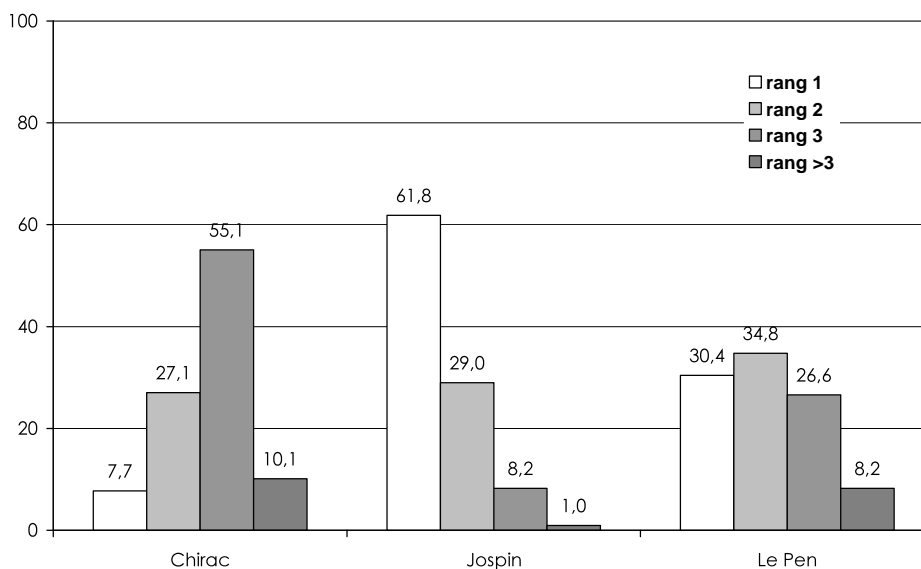
**Tableau 3** : Scores de J. Chirac, L. Jospin et J-M. Le Pen

% des suffrages exprimés	1 <sup>er</sup> tour		2 <sup>nd</sup> tour		Ecart ZUS - France	
	ZUS	France	ZUS	France	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>nd</sup> tour
J. Chirac	14,81	19,88	81,35	82,21	- 5,07	- 0,86
L. Jospin	21,61	16,18	-	-	+ 5,42	-
J-M. Le Pen	18,02	16,86	18,65	17,79	+ 1,16	+ 0,86

Il est intéressant de noter que l'ordre dans lequel les électeurs des ZUS ont classé J. Chirac, L. Jospin et J-M. Le Pen au 1<sup>er</sup> tour est très différent de celui qui est sorti des urnes : L. Jospin arrive en tête dans la majorité des ZUS et J-M. Le Pen devance J. Chirac dans le trio de tête également dans plus de la moitié des ZUS (graphiques 1 et 2).

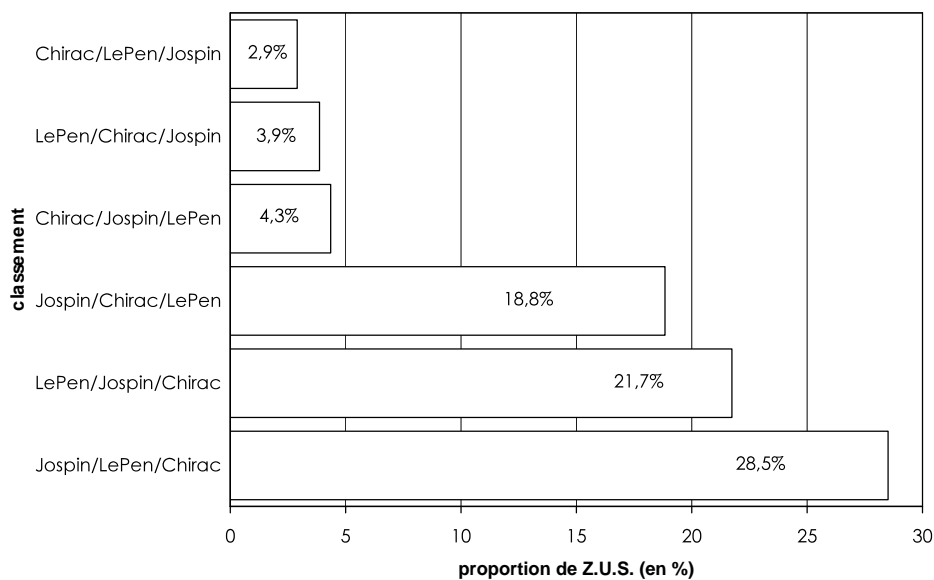
**Graphique 1** : Fréquence des rangs de classement de

J. Chirac, L. Jospin, J-M. Le Pen (1<sup>er</sup> tour)\*



\* Lecture du graphique : au 1<sup>er</sup> tour, J. Chirac arrive en tête dans 7,7% des ZUS, est classé 2<sup>ème</sup> dans 27,1% des ZUS, 3<sup>ème</sup> dans 55,1% des cas et donc au delà dans les 10,1% de ZUS restantes.

**Graphique 2** : Fréquence des ordres de classement de  
J. Chirac, L. Jospin, J-M. Le Pen (1<sup>er</sup> tour)\*



\* Lecture du graphique : le classement Chirac en tête / Le Pen en 2<sup>ème</sup> position / Jospin en 3<sup>ème</sup> s'observe dans 2,9% des ZUS.  
Rq : La somme des fréquences des différents ordres n'est pas égale à 100 (elle vaut 80,1%) du fait de la présence éventuelle dans le trio de tête d'autres candidats que ceux considérés ici.

J. Chirac, gagnant du 1<sup>er</sup> tour au niveau national, est le plus souvent classé 3<sup>ème</sup> dans les ZUS et, quand il fait partie du trio de tête, il ne réalise un meilleur score que L. Jospin que dans environ une ZUS sur dix. L'ordre qui a prévalu au plan national (J. Chirac/L. Jospin/ J-M. Le Pen) ne s'observe ainsi que dans trois ZUS sur cent et l'ordre de classement le plus fréquent dans les ZUS en est l'exact inverse.

Des trois candidats, J-M. Le Pen est celui dont le classement est le plus homogène sur les ZUS de l'échantillon : il arrive presque aussi souvent 1<sup>er</sup> que 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>.

## 2.4. Les résultats des autres candidats

Parmi les treize candidats présents au premier tour, les cinq premiers dans les ZUS, par le score qu'ils y réalisent, sont des candidats de gauche ou d'extrême gauche (tableau 4). A. Laguiller occupe le haut du classement, suivie de N. Mamère et de J-P. Chevènement.

Les écarts relatifs les plus importants entre le score obtenu dans les ZUS et le score national s'observent pour des candidats de droite, à savoir J. Saint-Josse, A. Madelin et F. Bayrou. C'est en effet pour ces trois candidats que l'écart des scores rapporté au score moyen enregistré dans les ZUS est supérieur à 50%.

**Tableau 4** : Score des différents candidats dans les ZUS

	Score en ZUS	Ecart à la moy France	Score minimum	Score maximum
A. Laguiller	7,09%	+ <b>1,37</b>	2,48%	13,10%
N. Mamère	6,35%	+ <b>1,10</b>	2,61%	19,64%
J-P. Chevènement	5,48%	+ <b>0,15</b>	2,53%	9,25%
R. Hue	5,45%	+ <b>2,08</b>	0,75%	37,63%
O. Besancenot	4,55%	+ <b>0,30</b>	1,66%	13,93%
F. Bayrou	4,34%	- <b>2,50</b>	0,85%	14,05%
C. Taubira	3,76%	+ <b>1,44</b>	0,18%	16,50%
B. Mégrét	2,52%	+ <b>0,18</b>	0,18%	7,59%
A. Madelin	2,22%	- <b>1,69</b>	0%	14,04%
J. Saint-Josse	1,37%	- <b>2,86</b>	0%	5,85%
C. Lepage	1,17%	- <b>0,71</b>	0%	2,98%
C. Boutin	0,75%	- <b>0,44</b>	0%	2,78%
D. Gluckstein	0,50%	+ <b>0,03</b>	0%	1,63%

Par ailleurs, les scores de A. Laguiller, J-P. Chevènement et O. Besancenot sont ceux qui connaissent la plus faible dispersion dans l'ensemble des ZUS et ceux de C. Taubira, R. Hue et J. Saint-Josse la dispersion la plus importante.

## **2.5. L'homogénéité du vote ZUS**

Les comportements des électeurs des ZUS témoignent ainsi d'une spécificité marquée, qui s'observe au niveau national (i.e. par rapport à l'ensemble de l'électorat français) comme au niveau de la commune d'appartenance (i.e. par rapport aux autres électeurs de la commune dans laquelle se situe la ZUS).

Cependant, pour savoir s'il existe réellement un "vote ZUS", il faut évaluer le degré d'homogénéité des comportements électoraux constatés dans ces territoires. En effet, si les résultats électoraux varient fortement d'une ZUS à l'autre, alors on peut mettre en doute le caractère représentatif des valeurs moyennes relevées sur l'ensemble.



En retenant le coefficient de variation comme mesure de dispersion, on est amené à conclure que les comportements électoraux observés dans les ZUS sont relativement homogènes. Quelle que soit la variable électorale considérée (taux d'abstention, scores des différentes familles politiques ou des trois principaux candidats), la dispersion des résultats sur l'échantillon de ZUS est en effet assez faible, avec des coefficients de variation qui sont de l'ordre de 20-25%. On notera que ce sont les scores de la gauche modérée qui varient le moins d'une ZUS à l'autre. Leur dispersion est ainsi, dans les ZUS, près de deux fois moins importante que celle des scores de l'extrême droite (coefficient de variation de 16% contre 31%).

A quoi cette relative homogénéité des comportements électoraux des habitants des ZUS peut-elle être attribuée ? Plus précisément, peut-on considérer que ces électeurs ont des comportements similaires du seul fait qu'ils ont en commun de résider en ZUS ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons isolé, à l'intérieur de notre échantillon de ZUS, celles qui comptent plusieurs bureaux de vote. Nous avons calculé la variance totale sur ce sous-ensemble de 139 ZUS (comportant entre 2 et 17 bureaux de vote et appartenant à 84 communes) et nous l'avons décomposée en une *variance intra-ZUS* – qui mesure la dispersion des résultats entre les bureaux de vote d'une même ZUS - et une *variance inter-ZUS* – qui mesure la dispersion existant entre les ZUS<sup>8</sup>. Quel que soit le type de résultat électoral considéré, la variance totale sur l'ensemble des ZUS comptant plusieurs bureaux de vote résulte à plus de 50% de la variance inter-ZUS. Les comportements électoraux varient ainsi nettement moins au sein d'une même ZUS que d'une ZUS à l'autre.

On est alors amené à se demander si cette homogénéité intra-ZUS est davantage liée à l'appartenance à la ZUS elle-même ou à l'appartenance à la commune. Pour identifier la part de l'homogénéité constatée revenant à un "effet-ZUS" et celle résultant d'un "effet-commune", nous avons distingué, parmi notre échantillon, les communes comportant plusieurs ZUS. Nous avons procédé au même type de calcul que précédemment sur ce second sous-ensemble de 143 ZUS réparties sur 47 communes (comptant entre 2 et 12 ZUS). La variance totale se décompose alors en une *variance intracommunale* – qui mesure la dispersion existant à l'intérieur des communes, i.e.

---

<sup>8</sup> Pour présenter simplement cette décomposition, considérons 2 ZUS et notons  $n_i$  le nombre de bureaux de vote de la ZUS  $i$  (avec  $i = 1, 2$ ),  $V_i(x)$  la variance de la variable électorale étudiée sur les bureaux de vote de la ZUS  $i$ ,  $\bar{x}_i$  sa moyenne et  $\bar{x}$  la moyenne observée sur l'ensemble des bureaux de vote des 2 ZUS. La variance totale (sur l'ensemble des ZUS des 2 ZUS) se décompose de la façon suivante :

$$V(x) = \frac{1}{n_1 + n_2} (n_1 V_1(x) + n_2 V_2(x)) + \frac{1}{n_1 + n_2} (n_1 (\bar{x}_1 - \bar{x})^2 + n_2 (\bar{x}_2 - \bar{x})^2).$$

Le 1<sup>er</sup> terme de cette décomposition (égal à la moyenne des variances sur chaque ZUS) correspond à la variance *intraZUS* et le 2<sup>nd</sup> terme (égal à la variance des moyennes sur chaque ZUS) à la variance *interZUS*.

entre les ZUS d'une même commune – et une *variance intercommunale* – qui mesure la dispersion existant entre les communes.

Les résultats montrent que l'appartenance à une même commune homogénéise fortement les comportements des électeurs des ZUS. La variance des résultats électoraux sur l'ensemble des ZUS considérées ici provient en effet significativement plus de leur dispersion entre les communes que de leur dispersion entre les ZUS d'une même commune.

Ces résultats donnent alors à penser que les caractéristiques des communes dans lesquelles résident les électeurs des ZUS influent sur leurs comportements. Autrement dit, l'ancrage territorial des ZUS semble devoir jouer un rôle dans l'explication des résultats électoraux qui y sont enregistrés.

### 3. Typologie électorale des ZUS

L'examen successif de différentes dimensions du comportement électoral des habitants des ZUS (abstention, scores des familles politiques et des principaux candidats) permet de conclure à une certaine homogénéité du vote ZUS. L'analyse proposée dans cette section vise à savoir si cette homogénéité se décline en sous-groupes de ZUS quand on considère simultanément l'ensemble des dimensions du comportement électoral. Autrement dit, il s'agit de voir s'il est possible d'établir une typologie électorale des ZUS.

Pour ce faire, nous avons mené une analyse en composantes principales (ACP) sur l'ensemble des données électorales récoltées sur notre échantillon de ZUS pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002 (les résultats du 2<sup>nd</sup> tour n'ont pas été pris en compte en raison de leur trop forte spécificité). Ces données portent sur vingt-trois variables relatives à la participation (taux de suffrages exprimés, de votants, de bulletins blancs et nuls), aux scores des seize candidats et à ceux obtenus par les quatre familles politiques.

L'analyse des valeurs prises par ces variables (qui constituent les variables dites 'principales' de l'ACP) dans les différentes ZUS de notre échantillon permet de partitionner ce dernier en sept sous-ensembles de ZUS à l'intérieur desquels les comportements électoraux sont relativement similaires<sup>9</sup>.

Le graphique 3 fournit une représentation spatiale de ces sept types de ZUS. Le point d'intersection des axes correspond à la ZUS "moyenne", ZUS fictive dans laquelle la valeur de

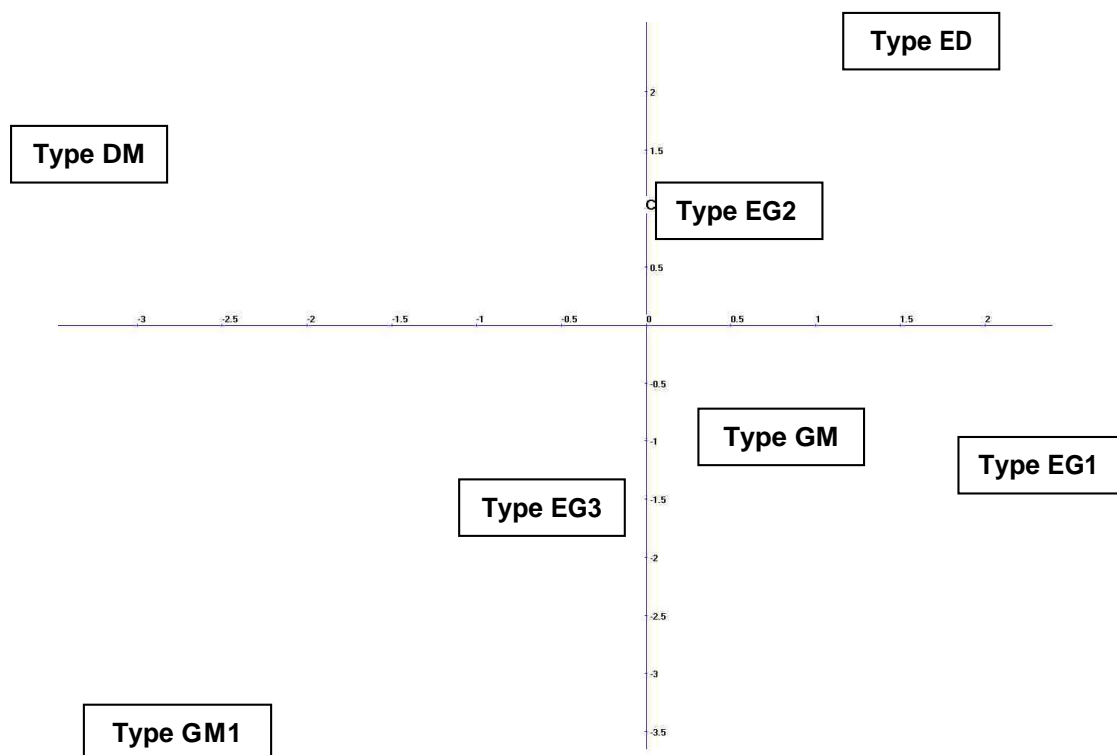
---

<sup>9</sup> En fait, l'ACP fait apparaître 8 classes de ZUS, mais la faiblesse numérique de la huitième (qui regroupe seulement 2 ZUS) nous a conduits à ne pas la retenir.

chacune des variables électorales considérées serait égale à sa valeur moyenne sur l'échantillon. Dans ce plan factoriel, plus deux types sont éloignés l'un de l'autre, plus ils sont dissemblables. La distribution spatiale très éclatée des types de ZUS que l'on constate sur le graphique 3 traduit ainsi leur forte disparité en matière électorale. Les deux axes peuvent s'interpréter de la manière suivante. L'axe horizontal distingue les ZUS selon leur niveau de participation électorale : plus une observation se situe sur la droite du plan et plus elle connaît une participation faible. L'axe vertical correspond au vote pour l'extrême droite. Les observations qui se situent sur le haut du plan connaissent un vote à l'extrême droite important.

Les types de ZUS se distinguent notamment par le fait que, dans chaque classe, une famille politique particulière enregistre des scores plus élevés qu'en moyenne : la droite modérée dans la classe DM, la gauche modérée dans les classes GM et GM1, l'extrême droite dans la classe ED et l'extrême gauche dans les classes EG1, EG2 et EG3. Pour trois de ces classes (à savoir DM, GM et ED), les candidats qui réalisent des scores significativement supérieurs à la moyenne de l'échantillon appartiennent à la famille politique dominante. Ce n'est pas le cas pour les quatre autres classes dans lesquelles les résultats des différents candidats révèlent des choix plus diversifiés.

**Graphique 3** : Représentation spatiale des 7 types de ZUS



Une fois définis ces types électoraux, il s'agit de voir si des caractéristiques particulières des ZUS, autres qu'électorales, leur sont associées. Autrement dit, on cherche à savoir si les ZUS qui se démarquent des autres par des choix électoraux significativement différents s'en distinguent

également sur d'autres critères (qui correspondent aux variables dites 'illustratives' de l'ACP). Les données que nous avons pu exploiter (recensements de 1990 et 1999 et données de la DGI sur les revenus fiscaux des ménages) nous ont amenés à considérer six grandes catégories de variables illustratives : la structure démographique de la population, les niveaux de formation, les CSP, l'emploi, les niveaux de revenu<sup>10</sup> et l'habitat. Dans la description des différents types de ZUS qui va être faite, ne sont retenus comme caractéristiques de la classe de ZUS que les attributs pour lesquels l'écart entre la moyenne relevée sur la classe et la moyenne observée sur l'ensemble des ZUS est significatif au seuil de 5% d'erreur.

Cet examen des sept types de ZUS révèle que leur singularité en matière électorale est effectivement couplée à des caractéristiques démographiques ou socioéconomiques spécifiques, ce qui peut fournir des pistes d'explication des comportements électoraux observés.

### **3.1. Les ZUS de gauche modérée (GM)**

Les ZUS dans lesquelles la gauche modérée obtient des scores plus élevés que le score qu'elle enregistre en moyenne sur l'échantillon sont de deux types : type GM et type GM1. Dans les ZUS de type GM, cette prédominance du vote pour la gauche modérée va de pair avec des scores plus élevés pour des candidats appartenant à cette famille politique alors que, dans les ZUS de type GM1, les votes par candidat sont plus disparates.

#### **Type GM**

Ce type de ZUS forme la classe la plus nombreuse de l'échantillon (55 ZUS, soit 29% de l'échantillon). Dans ces ZUS où la gauche modérée enregistre ses meilleurs scores, chacune des trois autres familles politiques obtient un score inférieur à son score moyen. Les résultats des différents candidats sont en cohérence avec cette prépondérance du vote pour la gauche modérée : c'est en effet dans ces ZUS que J-P. Chevènement, R. Hue, L. Jospin et C. Taubira recueillent le plus de suffrages. Les électeurs des ZUS de type GM sont par ailleurs plus abstentionnistes que la moyenne de l'échantillon.

Les caractéristiques économiques de ces ZUS témoignent d'une situation relativement favorable dans la mesure où les taux d'activité et d'emploi y sont plus élevés qu'ailleurs et la part des emplois précaires y est plus faible. Les ouvriers y sont également, en proportion, moins

---

<sup>10</sup> Les données de la DGI ne portent que sur les revenus primaires des ménages (ceux qui font l'objet d'une déclaration). Ne sont donc pas pris en compte les revenus secondaires du type transferts sociaux.

nombreux. Les ménages de ces ZUS bénéficient alors de revenus primaires plus importants que la moyenne. Par ailleurs, on y rencontre plus de fonctionnaires et de diplômés intermédiaires (BEPC et Bac). Le logement social est surreprésenté par rapport à la moyenne, au détriment à la fois du locatif privé et de la propriété. Ces ZUS sont marquées par une mobilité résidentielle relativement faible (avec une part plus importante de ménages habitant le même logement qu'en 1982), ce qui s'accompagne d'une présence plus forte des 40-59 ans. On notera pour terminer qu'il n'y a que dans ce type de ZUS que la proportion d'habitants originaires des DOM-TOM est supérieure à la moyenne de l'échantillon. Ces ZUS sont en même temps les seules dans lesquelles C. Taubira a enregistré des scores significativement supérieurs à son score moyen.

### **Type GM1**

Le type GM1 représente 7% de l'échantillon (13 ZUS). Ces ZUS qui votent davantage que la moyenne pour la gauche modérée votent également moins pour l'extrême droite. Mais les scores des différents candidats ne reflètent qu'imparfaitement l'avantage donné à la gauche modérée. Ainsi, si J-P. Chevènement, N. Mamère et C. Taubira y obtiennent des scores supérieurs à leurs scores moyens, il en est de même pour trois candidats de droite modérée (F. Bayrou, C. Lepage et A. Madelin) et un candidat d'extrême gauche (O. Besancenot). En outre, à la différence du type précédent, l'abstention est, dans ces ZUS, moins forte qu'en moyenne.

Comme pour les ZUS de type GM, les indicateurs économiques sont relativement bien orientés : le taux d'emploi est supérieur à la moyenne, les emplois occupés sont plus stables (mais le chômage des jeunes est plus élevé) et les revenus primaires sont plus importants. La population de ces ZUS est également plus diplômée que la moyenne (les diplômés du supérieur y sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs), ce qui se répercute dans la structure socioprofessionnelle (cadres et professions intermédiaires proportionnellement plus nombreux). Les logements sont plus anciens, la part du locatif privé est plus importante et celle du logement social plus faible que la moyenne. Ces caractéristiques de l'habitat s'accompagnent d'une surreprésentation des habitants nouvellement arrivés (ayant emménagé depuis 1997). La population est plutôt jeune (la part des moins de 39 ans est supérieure à la moyenne) et masculine.

### **3.2. Les ZUS de droite modérée (DM)**

Les ZUS qui votent plus que la moyenne pour la droite modérée relèvent d'un seul type, le type DM, pour lequel les votes par candidat coïncident avec cette tendance politique dominante.

On compte 22 ZUS de ce type (12% de l'échantillon). Tous les candidats de la droite modérée, à l'exception de J. Saint-Josse, y enregistrent des scores supérieurs à leurs scores moyens. On y vote corollairement moins pour la gauche modérée et extrême, alors que le score de l'extrême droite est proche de celui qu'elle réalise en moyenne sur l'échantillon. L'abstention y est également moins forte qu'ailleurs.

Si, dans ces ZUS, le chômage est plus faible et les emplois précaires plus rares, les revenus primaires ne diffèrent pas pour autant de leur niveau moyen constaté sur l'échantillon. On y trouve cependant une proportion de diplômés du supérieur plus élevée que la moyenne. Les fonctionnaires y sont par ailleurs plus nombreux. Les habitations comportent davantage de logements vacants et la part des nouveaux arrivés (ayant emménagé après 1997) dans la population est supérieure à la moyenne tout comme celle des locataires du domaine privé. En revanche, sur le plan démographique, la population des ZUS de type DM n'affiche aucune particularité.

### **3.3. Les ZUS d'extrême droite (ED)**

L'extrême droite obtient des scores supérieurs à son score moyen dans 19% de l'échantillon (37 ZUS) et les candidats qui y connaissent des résultats meilleurs qu'ailleurs sont également des candidats d'extrême droite (à savoir J-M. Le Pen et B. Mégret qui ne font mieux que leurs scores moyens que dans ces ZUS-là). Cette prépondérance du vote d'extrême droite est couplée à des scores significativement inférieurs à la moyenne pour chacune des trois autres familles politiques. Les ZUS de type ED font partie des ZUS les plus défavorisées sur le plan socioéconomique. Le taux d'activité y est plus faible qu'ailleurs et le taux de chômage, notamment des jeunes, plus important. Elles comptent une proportion de non-diplômés et d'ouvriers supérieure à la moyenne alors que les fonctionnaires, les professions intermédiaires et les cadres y sont sous-représentés. Logiquement, les revenus primaires des habitants sont alors inférieurs à leur niveau moyen. La mobilité résidentielle est, dans ces ZUS, relativement faible (la part des habitants occupant le même logement qu'en 1982 est supérieure à la moyenne), avec une population moins jeune qu'ailleurs et des propriétaires proportionnellement plus nombreux.

### **3.4. Les ZUS d'extrême gauche (EG)**

Les trois derniers types de ZUS correspondent à des ZUS qui votent plus que la moyenne pour l'extrême gauche mais dans lesquelles des candidats des autres familles politiques réalisent également des scores significativement supérieurs à leurs scores moyens.

### **Type EG1**

Dans les 21 ZUS de type EG1 (11% de l'échantillon), les résultats par candidat sont relativement cohérents avec le choix politique dominant dans la mesure où deux des trois candidats qui y font un score supérieur à leur score moyen appartiennent à la famille d'extrême gauche (O. Besancenot et A. Laguiller), le troisième candidat étant L. Jospin. Par ailleurs, le vote d'extrême droite y est moins important qu'en moyenne et l'abstention plus forte.

Du point de vue socioéconomique, ces ZUS sont assez proches des ZUS d'extrême droite : le chômage, notamment des jeunes, y est plus élevé qu'ailleurs, les non-diplômés et les ouvriers y sont proportionnellement plus nombreux alors que les fonctionnaires et les professions intermédiaires y sont plus rares. S'y ajoute un degré de précarité des emplois supérieur à la moyenne pour conduire à une situation en termes de revenu similaire à celle des ZUS de type ED : les revenus primaires y sont plus faibles que la moyenne. En revanche, en matière d'habitat et de structure démographique, ces ZUS ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les précédentes : leur population est plus jeune que la moyenne, la mobilité résidentielle est plus forte et les locataires HLM proportionnellement plus nombreux.

### **Type EG2**

Le type EG2 représente 11% de l'échantillon (20 ZUS). Si, dans ces ZUS où le vote d'extrême gauche est plus marqué qu'ailleurs, le score d'A. Laguiller est supérieur à sa moyenne sur l'échantillon, c'est également le cas de deux candidats de la droite modérée (J. Chirac et J. Saint-Josse). Les électeurs de ces ZUS sont par ailleurs moins abstentionnistes que la moyenne.

Socioéconomiquement, ces ZUS se distinguent très peu de celles de type EG1. Elles sont marquées par un chômage des jeunes et un chômage de longue durée plus importants qu'ailleurs. Les emplois y sont plus précaires et la population moins diplômée (la proportion des sans diplôme et des titulaires de diplômes de niveau inférieur au Bac (CEP ou BEP/CAP) est supérieure à la moyenne). La surreprésentation des ouvriers s'accompagne d'une sous-représentation des fonctionnaires, des professions intermédiaires et des cadres et les revenus primaires sont inférieurs à leur niveau moyen. La mobilité géographique des habitants de ces ZUS est relativement faible (avec une proportion d'habitants qui résidaient déjà dans la commune ou la

région en 1990 supérieure à la moyenne). La population est plus âgée qu'ailleurs (les plus de 60 ans sont surreprésentés) et plus féminine.

### **Type EG3**

Le 3<sup>ème</sup> type de ZUS où l'extrême gauche recueille plus de suffrages qu'en moyenne (22 ZUS, 12% de l'échantillon) se caractérise par des votes par candidat particulièrement dispersés. Parmi les candidats qui y réalisent un score supérieur à leur score moyen, on trouve en effet, à côté des trois candidats d'extrême gauche, deux candidats de la gauche modérée (J-P. Chevènement et N. Mamère) et trois candidats de la droite modérée (F. Bayrou, C. Boutin et C. Lepage). En même temps, les électeurs de ces ZUS votent moins pour l'extrême droite et sont plus abstentionnistes que la moyenne.

Ce dernier type de ZUS est celui qui se distingue le moins de la moyenne de l'échantillon par ses caractéristiques socioéconomiques et démographiques. Les ZUS correspondantes ne se démarquent que sur trois points : leurs habitants sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi en CDI, les titulaires d'un BEP/ CAP y sont surreprésentés et la part des ménages français y est plus importante qu'en moyenne.

La typologie électorale que nous avons développée associe certains comportements électoraux avec certaines caractéristiques socioéconomiques ou démographiques des ZUS. Par exemple, les ZUS qui connaissent un taux de chômage inférieur à la moyenne de l'échantillon peuvent aussi bien voter davantage pour la droite modérée (type DM) que pour la gauche modérée (type GM). Quelle est alors la relation entre chômage et vote - si tant est que cette relation existe ?

L'analyse en composantes principales menée cette section ouvre la voie à l'explication des comportements électoraux dans les ZUS en mettant en évidence certaines correspondances entre les choix électoraux effectués et les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ZUS. Elle permet ainsi de dire que les ZUS qui présentent les caractéristiques X, Y et Z votent plus que les autres pour telle famille politique. Mais, une même caractéristique peut se trouver associée à des choix électoraux différents selon les autres caractéristiques relevées dans les ZUS. En d'autres termes, l'analyse en composantes principales ne dit rien de l'influence propre de chacune de ces caractéristiques. L'analyse économétrique menée dans la section suivante vise à étudier séparément leur rôle particulier.



## 4. Les déterminants des comportements électoraux dans les ZUS

L'étude des déterminants des comportements électoraux a fait l'objet de très nombreuses analyses, aussi bien théoriques qu'empiriques. Sur le plan théorique, ces recherches relèvent à la fois du domaine de la sociologie électorale (Gaxie 1989) et de celui, plus récent, de l'analyse économique du vote (Dubois et Fauvelle-Aymar 2004, Lewis-Beck et Stegmaier 2006). La sociologie électorale voit ainsi dans l'abstention le résultat d'un manque d'intérêt pour la chose politique, lui-même lié à un défaut d'intégration sociale de l'électeur (Jaffré et Muxel 2000, Héran 2004)<sup>11</sup>. La couleur politique du vote est quant à elle expliquée par des facteurs structurels tels que l'âge, le sexe, la CSP, l'appartenance religieuse<sup>12</sup>. De son côté, l'analyse économique du vote s'attache plutôt à étudier les déterminants conjoncturels du comportement électoral (de la participation comme de la décision électorale). Le vote est considéré comme une sorte de référendum sur la gestion du gouvernement sortant, en particulier en matière économique et sociale. Dans cette logique, la situation économique et sociale qui prévaut à l'approche des élections intervient dans le choix des électeurs ; si elle leur semble mauvaise, ces derniers seront tentés de sanctionner les sortants, soit en votant pour l'opposition, soit en décidant de ne pas prendre part au scrutin<sup>13</sup>.

Sur le plan empirique, on trouve dans la littérature deux types d'analyse : celles qui portent sur des données individuelles et celles, comme la nôtre, qui utilisent des données agrégées. L'analyse des comportements électoraux à partir de données d'enquête pose notamment des problèmes de sincérité des déclarations et de biais d'échantillonnage. Le recours à des données agrégées ne comporte pas ces limites. Cependant, il interdit toute interprétation des résultats en termes de comportements individuels, sous peine d'"erreur écologique".

Avant de présenter les résultats de notre analyse économétrique, il convient d'en préciser la portée. Elle est assez fortement contrainte par la disponibilité des données, certaines données n'existant pas au niveau territorial que nous considérons. Nous ne disposons par exemple d'aucun indicateur relatif aux politiques publiques menées dans les ZUS. Or, comme le souligne en particulier l'analyse économique du vote, les élections sont pour partie le moyen pour les

---

<sup>11</sup> Ce sont les abstentionnistes « hors du jeu politique » pour reprendre la distinction de Jaffré et Muxel (2000) qui les comparent aux abstentionnistes « dans le jeu politique ».

<sup>12</sup> Voir par exemple pour les élections de 2002, les différents articles de l'ouvrage édité par Cautrès et Mayer (2004).

<sup>13</sup> Il existe deux autres catégories de déterminants des comportements électoraux mais qui ne peuvent être pris ici en compte. C'est l'influence de l'offre électorale, de la campagne et des dépenses électorales et l'influence des modes de scrutin et d'autres facteurs institutionnels (vote obligatoire, jour de l'élection...).

électeurs de juger ces dernières. De même, nous n'avons eu accès qu'à des données très incomplètes concernant les revenus des habitants des ZUS. Les carences des bases de données utilisables ont ainsi rendu hors d'atteinte une analyse exhaustive des déterminants des comportements électoraux des habitants des ZUS. L'analyse plus modeste que nous proposons vise à examiner dans quelle mesure les facteurs explicatifs identifiés dans la littérature et pour lesquels des données existent au niveau des ZUS produisent, sur ces territoires particuliers, les mêmes effets que ceux que l'on observe ailleurs.

Les données mobilisées pour l'étude économétrique sont les mêmes que celles utilisées pour l'ACP (recensements de 1990 et 1999 et revenus fiscaux des ménages). Elles permettent d'évaluer l'influence de quatre grandes catégories de facteurs, les facteurs démographiques, les caractéristiques socioéconomiques, la conjoncture économique et l'habitat. Les résultats obtenus dans chaque cas sont successivement examinés<sup>14</sup>.

#### **4.1. Comportement électoral et structure démographique**

L'utilisation du **sexe** comme variable discriminante dans les comportements électoraux repose sur l'hypothèse selon laquelle les femmes auraient un comportement électoral spécifique. Le vote des femmes serait marqué par des choix plus conservateurs et par une moindre participation aux scrutins (Ysmal, 1990). Ces deux effets du sexe s'expliqueraient en particulier par une moindre insertion sociale par le travail et des rôles sociaux subordonnés, ainsi que par un accès au processus électoral plus tardif. Ces résultats, assez anciens, ont été remis en cause lors d'élections plus récentes, du fait de la progression de l'insertion des femmes sur le marché du travail : *"L'exercice d'une profession a aussi dans la période récente considérablement rapproché le comportement électoral féminin du comportement masculin."* (op. cit., p.31). Ainsi, *"le sexe a cessé d'être très discriminant en matière de choix électoral et la féminité un élément de conservatisme."* (op. cit., p.33)<sup>15</sup>. Le résultat obtenu sur notre échantillon est conforme à cette affirmation : les taux d'abstention enregistrés dans les ZUS, pas plus que les choix exprimés, ne sont liés à la répartition par sexe de leur population.

Contrairement au sexe, l'**âge** est une variable dont l'impact sur les comportements électoraux continue à s'affirmer. Les travaux de sociologie électorale mettent ainsi en évidence l'existence d'une relation en U entre âge et abstention : ce sont les plus jeunes et les plus âgés qui

---

<sup>14</sup> Afin de ne pas alourdir la présentation et compte tenu du nombre de variables impliquées (18 variables expliquées et plus de 30 variables explicatives), nous avons choisi de ne pas présenter les tableaux de régression. Le détail des résultats économétriques peut être obtenu sur simple demande aux auteurs.

<sup>15</sup> Pour une étude récente de la distinction de genre dans les comportements politiques, voir Sireau (2000).

s'abstiennent le plus (essentiellement en raison, pour ces derniers, de problèmes de mobilité) et les âges médians qui s'abstiennent le moins (Héran 2004). Une telle relation ne s'observe pas sur notre échantillon de ZUS. Au 1<sup>er</sup> tour, la structure par âge de la population des ZUS n'est aucunement corrélée au taux de participation. Au 2<sup>nd</sup> tour, et contrairement aux attendus, on constate que la participation est plus importante dans les ZUS connaissant la plus forte proportion des plus de 60 ans, résultat qui est probablement à mettre sur le compte du contexte particulier du 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002.

S'agissant de l'impact de l'âge sur les préférences politiques exprimées, des études ont montré que l'âge, en augmentant, porte vers des choix plus conservateurs (Ysmal 1990). Selon d'autres études cependant, c'est surtout sur la stabilité des choix électoraux que l'âge exerce un effet, le vote des plus jeunes étant plus instable que celui des plus âgés (Ysmal 1990, Muxel 2001). Nos résultats confirment ceux des premières études dans la mesure où, au 1<sup>er</sup> tour comme au 2<sup>nd</sup>, le vote d'extrême droite est plus important dans les ZUS comptant la plus forte proportion d'électeurs de plus de 60 ans. A l'inverse, les ZUS les plus jeunes (dans lesquelles les 20-24 ans forment une part importante de l'électorat) votent plus fortement pour l'extrême gauche. Les scores de la gauche ou de la droite modérée ne sont en revanche pas affectés par la structure par âge de la population des ZUS. Elle n'influence pas non plus les suffrages recueillis par les différents candidats du 1<sup>er</sup> tour, à l'exception de L. Jospin qui connaît de meilleurs scores dans les ZUS les plus jeunes.

La **proportion d'étrangers** dans la population des ZUS ne devrait *a priori* pas avoir d'incidence sur les résultats électoraux pour la raison évidente que les étrangers n'ont pas le droit de vote. On peut toutefois penser qu'elle exerce un effet indirect en jouant sur les incitations des électeurs. Ainsi, le fait qu'une part importante de ses voisins n'aille pas voter peut encourager un électeur à faire de même. En première analyse, nos résultats semblent confirmer cette intuition ; l'abstention est en effet plus forte dans les ZUS qui comptent une proportion d'étrangers plus élevée. Cette relation n'apparaît cependant pas robuste et ne tient plus dès lors que l'on considère simultanément d'autres caractéristiques des ZUS, notamment le pourcentage de non-diplômés parmi les habitants de la ZUS (voir *infra*). En définitive, les niveaux d'abstention constatés dans les ZUS ne s'expliquent pas tant par la part des étrangers dans leur population que par leurs caractéristiques socioéconomiques particulières et, s'ils sont singulièrement élevés dans les ZUS qui comptent une importante population étrangère, c'est parce que ces ZUS-là sont aussi celles qui connaissent la situation la plus dégradée.

L'influence que l'importance de la population étrangère peut exercer sur les choix électoraux a essentiellement été étudiée dans le cas du vote pour le Front National. Selon Mayer (2002, p. 269

et sq.), le vote FN est positivement relié à la proportion d'étrangers<sup>16</sup>. Les travaux de Rey (1996, 2000) qui portent spécifiquement sur les banlieues suggèrent quant à eux l'absence de relation entre ces deux variables.

Les résultats de notre étude ne concordent avec aucune de ces conclusions. Dans les ZUS de notre échantillon en effet, le score de l'extrême droite, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>nd</sup> tour, est d'autant plus faible que la proportion d'étrangers est forte. Il en va de même pour l'extrême gauche (au 1<sup>er</sup> tour). Inversement, plus grande est la proportion d'étrangers dans la ZUS, meilleur est le score de la gauche modérée.

## **4.2. Comportement électoral et caractéristiques socioéconomiques**

Le **niveau d'éducation** est l'un des facteurs les plus influents du choix d'aller voter ou de s'abstenir. L'explication repose en particulier sur le coût et les difficultés que doivent supporter les individus pour se tenir informés sur l'élection (coût en temps, en effort de collecte et d'analyse de l'information...). Ce coût est plus faible pour les électeurs dont le capital humain et le niveau de formation sont plus élevés, ce qui se traduit par une participation plus importante (Wolfinger et Rosenstone 1980). Ce résultat théorique a été confirmé par de très nombreuses études portant sur des données individuelles concernant plusieurs pays (Blais 2000) et sur des données agrégées pour la France (Fauvelle-Aymar et François 2005). On l'observe également sur notre échantillon : les ZUS qui comptent les plus fortes proportions de non-diplômés sont effectivement les plus abstentionnistes. Réciproquement, la participation est d'autant plus forte que la ZUS compte un plus grand pourcentage de diplômés du supérieur (bac + 2 ou plus).

En ce qui concerne les choix exprimés au 1<sup>er</sup> tour, le vote n'est sensible au niveau d'éducation des électeurs que pour deux candidats, à savoir L. Jospin, dont le score est d'autant plus important que la ZUS compte davantage de diplômés du supérieur (bac + 2 ou plus), et J-M. Le Pen, qui, lui, réussit mieux là où la proportion de non-diplômés est la plus élevée. Ce dernier résultat se maintient au 2<sup>nd</sup> tour, J. Chirac réalisant de meilleurs scores dans les ZUS dont la population est plus diplômée.

On a cherché à étudier économétriquement l'influence de ces caractéristiques à travers la prise en compte de la **structure socioprofessionnelle** de la population des ZUS. Cependant, le fait que la structure socioprofessionnelle de la population soit fortement liée à sa répartition selon le niveau d'éducation pose un problème de multicolinéarité qui rend impossible l'identification précise de

---

<sup>16</sup> Ses résultats portent sur les élections législatives de 1997.

l'influence propre de chaque facteur (CSP ou niveaux d'éducation). On observe ainsi que, si l'on ne prend pas en compte les niveaux d'éducation, l'abstention est d'autant plus élevée que le pourcentage d'ouvriers dans la ZUS est plus important et que, si on laisse de côté les CSP, elle est d'autant plus forte que les non-diplômés y sont plus nombreux. Or, les ZUS qui comptent le plus d'ouvriers sont aussi celles qui comportent le moins de diplômés. Il est donc difficile de distinguer, dans l'effet constaté sur l'abstention, ce qui est imputable à la structure professionnelle de ce qui est attribuable aux niveaux d'éducation. Techniquement, si l'on introduit ensemble des variables d'éducation et des variables de CSP dans une même régression, les coefficients estimés associés aux variables de ces deux catégories ne sont jamais simultanément significatifs. Mais ces coefficients peuvent l'être si on considère ces deux catégories de variables isolément. Au vu des résultats des régressions menées en n'introduisant qu'une seule de ces deux catégories, les variables relatives aux niveaux d'éducation semblent avoir un pouvoir explicatif supérieur.

Toutefois, si l'on estime l'influence des variables de CSP en excluant les variables d'éducation des régressions, différents résultats significatifs peuvent être dégagés. Ainsi, comme on l'a dit, l'abstention croît avec la proportion d'ouvriers dans la ZUS, mais aussi avec celle des employés. Inversement, elle est moindre dans les ZUS qui comptent le plus de cadres.

La structure socioprofessionnelle joue également un rôle dans les choix électoraux. C'est ainsi dans les ZUS les plus ouvrières que les candidats extrémistes, de gauche comme de droite, recueillent le plus de suffrages. Le vote Le Pen (aux deux tours) est également d'autant plus important que la proportion de commerçants est plus forte. Le score de la droite modérée, de J. Chirac en particulier (aux deux tours), est quant à lui d'autant plus élevé que les cadres sont plus nombreux. Enfin, la gauche modérée reçoit davantage de voix dans les ZUS qui comportent plus de fonctionnaires.

### **4.3. Comportement électoral et conjoncture économique**

A côté de ces variables structurelles que sont l'éducation et la CSP, les analyses économiques du vote ont mis en avant l'influence de la **conjoncture économique** sur le vote (Dubois et Fauvelle-Aymar 2004, Bélanger et Lewis-Beck 2004).

S'agissant tout d'abord de l'impact des conditions économiques sur l'abstention, deux hypothèses diamétralement opposées ont été avancées dans la littérature. Selon Rosenstone (1982), dans un travail pionnier sur les relations entre climat économique et participation électorale, une dégradation de la conjoncture économique peut conduire les électeurs à s'abstenir davantage dans

la mesure où leurs plus grandes difficultés à satisfaire leurs besoins les empêchent de consacrer du temps et de l'énergie à l'élection (hypothèse du retrait, "*withdrawal hypothesis*"). D'un autre côté, ils peuvent réagir à une mauvaise conjoncture économique en se mobilisant pour punir le gouvernement en place (hypothèse de la mobilisation). Les résultats obtenus par Rosenstone sur les élections américaines de 1948 à 1980 en utilisant des données individuelles et des données agrégées soutiennent son hypothèse du retrait, mais l'amènent à rejeter l'hypothèse de la mobilisation. Fauvelle-Aymar et al. (2000) obtiennent des conclusions du même ordre dans le cas de la France<sup>17</sup> en montrant que l'aggravation du chômage réduit le niveau de participation.

Dans notre étude sur les ZUS, ni la situation en matière de chômage et d'emploi, ni le niveau de revenu n'exercent d'influence sur le taux d'abstention au 1<sup>er</sup> tour. Au 2<sup>nd</sup> tour en revanche, l'abstention est sensible aux caractéristiques économiques des ZUS dans un sens conforme à l'hypothèse du retrait : elle est plus forte là où les conditions économiques sont les plus détériorées (chômage important, notamment des jeunes, précarité des emplois, importance du travail à temps partiel, faibles revenus primaires...).

L'effet de la situation économique sur les choix exprimés a quant à lui fait l'objet de multiples études dans le cadre de l'analyse des fonctions de vote (Lewis Beck et Stegmaier 2006). L'hypothèse principale de cette littérature, hypothèse qui relève de la théorie du vote rétrospectif, est que les électeurs se servent de leur bulletin de vote pour exprimer leur jugement sur la gestion du gouvernement sortant. Ainsi, une situation économique dégradée pourra les conduire à sanctionner le gouvernement en votant pour l'opposition.

On notera que l'élection présidentielle de 2002 se prête assez mal au test de cette relation étant donné que la cohabitation pose un problème d'imputation de la responsabilité de la situation économique (au président, et donc à la droite ? ou au premier ministre, et donc à la gauche ?). De fait, les variables économiques dont on dispose se révèlent peu significatives pour expliquer les choix électoraux. Ainsi, concernant les variables relatives au marché du travail, seul le pourcentage d'emplois précaires s'avère explicatif des choix exprimés. Le vote d'extrême gauche est d'autant plus fort et celui d'extrême droite d'autant plus faible que les emplois précaires sont plus nombreux. Ce résultat se retrouve au 2<sup>nd</sup> tour dans la mesure où J-M. Le Pen recueille moins de voix dans les ZUS dont les actifs occupent des emplois plus précaires. Le taux de chômage, quelle que soit la catégorie considérée (chômage des jeunes, de longue durée...), apparaît quant à lui sans influence significative sur les choix électoraux.

---

<sup>17</sup> Cette étude concerne toutes les élections françaises entre 1978 et 1998 à l'exception des municipales et considère des données agrégées.

En matière de revenus, on observe que le score de la gauche modérée est d'autant plus élevé que le revenu moyen des habitants de la ZUS est plus important. En première analyse et en admettant que la responsabilité de la situation est attribuée à la famille politique à laquelle appartient le premier ministre, ce résultat pourrait s'interpréter comme l'effet d'un vote-récompense. Une telle explication est cependant mise à mal par le fait que le revenu moyen n'exerce aucune influence significative sur le score du candidat L. Jospin. L'extrême gauche est l'autre famille politique dont les suffrages dans les ZUS sont sensibles au revenu moyen des habitants, mais avec un effet de sens opposé à celui constaté pour la gauche modérée, i.e. elle recueille davantage de voix là où les revenus moyens sont plus faibles. La gauche modérée et l'extrême gauche sont également les seules familles politiques dont les scores sont influencés par la dispersion des revenus, avec là aussi des effets de sens contraire : les ZUS marquées par une distribution des revenus plus égalitaire (un plus faible écart-type) votent davantage pour l'extrême gauche et moins pour la gauche modérée.

Au total, les résultats obtenus quant à l'effet de la conjoncture économique sont assez ambigus. S'ils témoignent d'une certaine influence de la situation économique sur les choix électoraux, ils ne concordent pas exactement avec les résultats établis par les fonctions économétriques de vote. L'explication est probablement à chercher dans la nature des données économiques que nous avons utilisées. Le recensement date de 1999 et il est vraisemblable que les quelques indicateurs conjoncturels qu'on peut en extraire ne décrivent que très imparfaitement la situation économique dans les ZUS à l'approche des élections de 2002.

### ***4.3. Comportement électoral et habitat***

A côté des données portant sur la population des ZUS, les caractéristiques des logements renseignent sur les conditions de vie dans les ZUS et donc en particulier sur l'environnement dans lequel les électeurs prennent leurs décisions électorales. Ainsi, une forte proportion de **logements vacants** est le plus souvent le signe d'une situation particulièrement dégradée. On peut alors s'attendre à ce que les habitants de ces ZUS délaissées éprouvent plus que les autres un sentiment de relégation qui les maintiendrait loin des urnes. Nos résultats confirment cette intuition, l'abstention étant d'autant plus élevée que le taux de vacance des logements est important, au 1<sup>er</sup> comme au 2<sup>nd</sup> tour. Les choix exprimés sont eux aussi sensibles à la proportion de logements vacants au sens où le vote pour la droite modérée - et pour J. Chirac au 1<sup>er</sup> tour - en est une fonction croissante. Ce résultat est cependant difficile à interpréter.

La part que tient le **locatif privé** dans une ZUS est également une information pertinente sur la façon dont ce territoire est perçu. En effet, elle indique en creux que le territoire n'est pas qu'occupé par le domaine social et que, parvenant à attirer et retenir des investisseurs immobiliers (particuliers ou institutionnels), il reste un lieu de mixité de l'offre de logement. L'hypothèse est alors que l'abstention doit être moins forte dans ces ZUS moins stigmatisées. Cette hypothèse est ici vérifiée, avec une participation significativement plus élevée (aux deux tours) dans les ZUS comportant davantage de locataires du domaine privé. Les scores de la droite modérée et de l'extrême droite, ainsi que de J-M. Le Pen au 2<sup>nd</sup> tour, croissent également avec la part du locatif privé.

L'incidence de la **propriété** immobilière sur les comportements électoraux est soulignée par les travaux de sociologie électorale qui montrent que, de façon générale, les détenteurs de patrimoine ne votent pas de la même manière que les non-possédants (Capdevielle et Dupoirier 1988) . Les travaux relevant de l'économie du vote insistent quant à eux sur le fait que l'enjeu de la participation électorale est plus important pour le détenteur d'un patrimoine puisque la valeur de son bien est susceptible d'être affectée par les décisions prises par les nouveaux élus (Facchini et François, 2005). Les propriétaires immobiliers témoignent en conséquence d'un intérêt plus marqué pour le résultat des élections. On constate en effet que plus une ZUS compte de propriétaires de leur logement, plus l'abstention aux deux tours y est faible. S'agissant des choix exprimés, c'est J-M. Le Pen qui tire les dividendes d'une proportion de propriétaires plus élevée, résultat qui est particulièrement significatif au 2<sup>nd</sup> tour.

Ces résultats sont en cohérence avec ceux obtenus concernant l'effet de la **mobilité résidentielle**. En effet, une plus forte proportion d'habitants installés depuis plus de 10 ans dans la ZUS s'accompagne, aux deux tours, d'une abstention plus faible et d'un vote Le Pen plus



important. Inversement, plus la ZUS comporte d'habitants nouvellement arrivés, plus le score que l'extrême gauche y enregistre est élevé.

## **5. Conclusion : les électeurs des ZUS, des électeurs comme les autres**

Cette étude offre ainsi une première analyse approfondie des comportements électoraux dans les ZUS. Elle montre que les électeurs de ces territoires ont eu tendance à plus d'abstenir que le reste de la France lors des élections présidentielles de 2002, tant au premier qu'au second tour. Elle montre également que la gauche modérée y obtient un nombre de suffrages plus élevé, que la droite modérée un score plus faible, alors que l'extrême gauche et l'extrême droite ont des suffrages similaires dans ces territoires à ceux qu'ils obtiennent au niveau national.

L'analyse en composante principale permet de distinguer sept classes de ZUS à partir des comportements électoraux qui y sont constatés. Ces tendances électorales ont été mises en parallèle avec les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des territoires. L'analyse à partir de régressions multivariées ont ensuite dégagé l'influence de ces caractéristiques sur les comportements électoraux.

Au final, les électeurs des ZUS apparaissent comme des électeurs somme toute ordinaires. Quand ils décident de se rendre aux urnes ou de s'abstenir, quand ils choisissent d'apporter leur voix à tel candidat plutôt qu'à tel autre, ils réagissent globalement aux mêmes facteurs que ceux qui déterminent le comportement de l'électeur français moyen. Autrement dit, dans les ZUS comme ailleurs, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Dans les ZUS comme ailleurs, le vote aux extrêmes par exemple est plus répandu quand la population est plus ouvrière. On ne peut donc pas voir dans la spécificité des résultats électoraux enregistrés dans les ZUS la conséquence d'une quelconque particularité des habitants des ZUS en matière électorale. Elle n'est que le produit de la singularité des ZUS. Si les électeurs des ZUS sont bien des électeurs comme les autres, les ZUS, elles, ne sont pas des territoires comme les autres.

## **6. Références bibliographiques**

- Bélanger E. et Lewis-Beck M.S., 2004, "National Economic Voting in France: Objective vs. Subjective Measures", in Lewis-Beck M.S. (ed), *The French Voter: Before and After the 2002 Elections*, Palgrave Macmillan Press.
- Blais André, 2000, *To Vote or Not to Vote: The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Capdevielle J. et Dupoirier E., 1988, "L'effet patrimoine", in Capdevielle J. et al. (eds), *France de gauche, vote à droite ?*, Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Cautrès B. et Mayer N., 2004, "Les métamorphoses du vote de classe", in Cautrès B. et Mayer N. (eds), *Le nouveau désordre électoral*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Cautrès B. et Mayer N. (eds), 2004, *Le nouveau désordre électoral*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Dubois E. et Fauvelle-Aymar C., 2004, "Vote Functions in France and the 2002 Elections Forecast", in Lewis-Beck M.S. (ed), *The French Voter: Before and After the 2002 Elections*, Palgrave Macmillan Press.
- Facchini F. et François A., 2005, "Participation électorale et captivité cognitive : un test sur les élections législatives françaises de 1997", XLIIe colloque de l'ASRDLF "Villes et territoires face aux défis de la mondialisation", septembre, Dijon.
- Fauvelle-Aymar C. et François A., 2005, "Campaigns, Political Preferences and Turnout. An Empirical Study of the 1997 French Legislative Elections", *French Politics*, 3(1): 49-72.
- Fauvelle-Aymar C., Lafay J-D. et Servais M., 2000, "The Impact of Turnout on Electoral Choices: An Econometric Analysis of the French Case", *Electoral Studies*, 19 (2-3): 393-412.
- Gaxie D. (ed), 1989, *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Héran F., 2004, "Voter toujours, parfois... ou jamais", in Cautrès B. et Mayer N. (eds), *Le nouveau désordre électoral*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Jaffré J. et Muxel A., 2000, "S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ?", in Bréchon P., Laurent A. et Perrineau P. (eds), *Les cultures politiques des français*, Paris: Presses de Science Po.
- Lewis-Beck M.S. et Stegmaier M., 2006, "Economic models of voting", in Dalton R. and Klingemann H.D. (eds), *Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford: Oxford University Press, à paraître.
- Mayer N., 2002, *Ces français qui votent Le Pen*, Paris: Flammarion.
- Muxel A., 2001, *L'Expérience Politique des Jeunes*, Paris: Presses de Sciences Po.
- Muxel A., 2001, "Age (comportement électoral selon l')", in Perrineau P. et Reynié D. (eds), *Dictionnaire du vote*, Paris: PUF.
- Rapport de l'Observatoire National des ZUS*, 2005, Paris: DIV.

Rey H.,1996, *La peur des banlieues*, Paris: Presse de Sciences Po.

Rey H., 2000, "Le comportement électoral des habitants des cités" in Haegel F., Rey H. et Sintomer Y. (eds), *La xénophobie en banlieue*, Paris: L'Harmattan.

Rosenstone, S.J., 1982, "Economic Adversity and Voter Turnout", *American Journal of Political Science*, 26:25-46.

Sireau 2000

Wolfinger, R.E. et Rosenstone S.J., 1980, *Who Votes?*, New Haven, CT: Yale University Press.

Ysmal C., 1990, *Le Comportement Électoral des Français*, Paris : ed. La découverte, collection Repères.

1. Introduction .....	2
2. Le vote ZUS .....	3
2.1. L'abstention .....	4
2.2. Les résultats par famille politique .....	4
2.3. Les résultats des trois principaux candidats .....	5
2.4. Les résultats des autres candidats .....	7
2.5. L'homogénéité du vote ZUS.....	8
3. Typologie électorale des ZUS.....	10
3.1. Les ZUS de gauche modérée (GM) .....	12
3.2. Les ZUS de droite modérée (DM) .....	13
3.3. Les ZUS d'extrême droite (ED) .....	14
3.4. Les ZUS d'extrême gauche (EG) .....	14
4. Les déterminants des comportements électoraux dans les ZUS .....	17
4.1. Comportement électoral et structure démographique .....	18
4.2. Comportement électoral et caractéristiques socioéconomiques .....	20
4.3. Comportement électoral et conjoncture économique.....	21
4.3. Comportement électoral et habitat.....	23
5. Conclusion : les électeurs des ZUS, des électeurs comme les autres .....	25
6. Références bibliographiques .....	25

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.